RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Inserm
La science pour la santé
From science to health

Département des Ressources Humaines
Service Développement RH

SDevRH/JYB/RM/LF N°2025 - 103

DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 relative à la transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 83.1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps des fonctionnaires des Etablissements Publics Scientifiques et Technologiques notamment ses articles 75 - 115 et 116 ;

Vu le décret n° 84.1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret n° 2022-1209 du 31 août 2022 modifiant les dispositions communes relatives à l'organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 1er février 2002 modifié fixant la liste des branches d'activités professionnelles et des emplois types dans les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel et les établissements scientifiques et technologiques ;

Vu l'arrêté du 17 août 2005 modifié relatif aux examens professionnels de sélection pour l'accès à certains grades des corps d'ingénieurs et de personnels techniques et d'administration de la recherche de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision du Président-directeur général de l'Inserm du 17 février 2025 autorisant l'ouverture des examens de sélection professionnelle au titre de l'année 2025 ;

DECIDE

Article unique - Le jury de l'examen de sélection professionnelle pour l'accès au grade des Techniciens de la Recherche de Classe Exceptionnelle BAP A-B-C-D-E-F-G-J est composé comme suit :

Présidente :	Mme Sabrina SAHNOUN IRHC - Inserm
Experts :	M. Erwan BOEDEC IR - Inserm
	M. Alexandre DOS SANTOS IEHC - Inserm
	Mme Elisa KHODR AI - Inserm
Membre des instances d'évaluation :	Mme Catherine BEAU AI - Inserm

Fait à Paris, le 08/04/2025

Pour le Président-directeur général,

Le Directeur des Ressources Humaines,

Nicolas PESNEL

101, rue de Tolbiac
75654 Paris cedex 13
Tél. +33 (0)1 44 23 60 00